

Pour une manifestation plus durable

Sensibilisation éco-responsable



Ne jeter aucun déchet au sol et respecter le tri des déchets



Privilégier les produits locaux et bio pour les ravitaillements ou repas

Favoriser les aliments sans emballage et utiliser des gobelets recyclables ou réutilisables



Privilégier les producteurs et artisans/commerçants locaux pour récompenser les sportifs



Nettoyer le site de la manifestation sitôt sa fin

VOS INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES

Goodies/récompenses : à qui ? (tous les inscrits, ceux ayant réalisé un podium, autres...) ; type de produits (t-shirts, médailles, paniers garnis...) ; provenance (artisanat local, France, étranger...).

Gestion des déchets : nettoyage du site après manifestation ; tri sélectif, autres...

Ravitaillement et buvette : utilisation de gobelets réutilisables ; produits locaux ; produits en vrac ou individuels.

Autres initiatives :



DEMANDE DE SUBVENTION ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Dossier complet* à retourner avant le 31 mars 2026
au Service Développement culturel et sportif

Règlement d'intervention

- Les demandes d'aide doivent être transmises au plus tard le 31 mars 2026,
- une association ne pourra déposer que deux demandes d'aides maximum, l'une de ces deux demandes devra à minima relever d'un championnat de BFC ou avoir une envergure nationale,
- la manifestation doit être obligatoirement portée par une association sportive affiliée à une fédération sportive nationale, dont le siège social est dans la Nièvre,
- elle doit obligatoirement se dérouler dans le département,
- elle doit avoir un caractère compétitif ou de loisirs de masse (manifestation ouverte à tous, licenciés et non licenciés). Les rencontres s'inscrivant dans le cadre d'une saison régulière, les sorties amicales, rassemblement/fête/anniversaire des associations, les tournois de pré ou de fin de saison ne sont pas éligibles,
- elle doit être à minima soutenue par la collectivité l'accueillant. Ce soutien doit apparaître dans le budget soit sous forme de subvention soit sous forme de valorisation d'un apport matériel,
- toute manifestation sportive déjà aidée dans le cadre d'une convention d'objectif ne pourra faire l'objet d'une aide dans le cadre de ce programme,
- toute manifestation ne pourra faire l'objet d'une aide si elle a déjà connu une édition précédente et a réalisé un excédent au moins 3 fois supérieur :
 - > au montant demandé dans le cas d'une première demande,
 - > ou à la subvention déjà attribuée par le Département dans le cas d'un renouvellement de demande,
- pour être définie comme « régionale », la manifestation devra comporter 25 % d'équipes ou de participantes/participants provenant d'un autre département que la Nièvre. Une manifestation « nationale » devra quant à elle comporter au moins 25 % d'équipes ou de participants/participantes d'une autre région que la Bourgogne-Franche-Comté. La liste des équipes ou participants/participantes invitées ou ayant participé à l'édition précédente devra être envoyée par l'organisateur,
- l'aide ne peut pas dépasser 30 % du budget prévisionnel global de la manifestation.

S'agit-il :

- d'une première demande
 d'un renouvellement

Montant de l'aide sollicitée : €

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU PRÉSENT DOSSIER

- Bilan qualitatif de l'édition précédente (descriptif ; nombre de participants (répartition par catégories...) ; nombre de spectateurs ; revue de presse...).
- Compte de résultat de l'édition précédente.
- Budget prévisionnel de la manifestation.
- Budget prévisionnel et compte de résultat n-1 de l'association.
- Justificatif / attestation d'inscription au calendrier fédéral.
- Pour les manifestations régionales ou nationales : liste des équipes ou participants/participantes invitées ou ayant participé à l'édition précédente.
- RIB.

* Les 4 pages de ce dossier devront être remplies intégralement.

ORGANISATEUR

Nom de l'association :
Adresse du siège social :
Fédération d'affiliation :
N° SIRET :
Nom du président :
Adresse :
Coordonnées du président (mail/tél.) :
Coordonnées d'un autre correspondant en cas de besoin d'informations complémentaires :
.....

IDENTITÉ DE LA MANIFESTATION

Nom de la manifestation :
Nombre d'éditions :
Date : le ou du au
Lieu de la manifestation :
Discipline sportive :

RENSEIGNEMENTS SUR LA MANIFESTATION

Description :
.....

La manifestation est : une compétition officielle de loisir ouverte à tous (licenciés et non licenciés)

Niveau : Si compétition officielle Si de loisir
 Finale Champ. de France ou Coupe de France¹ Envergure nationale⁴
 Manche Champ. De France ou Coupe de France² Envergure régionale⁵
 Championnat BFC³ Envergure départementale
 Compétition d'envergure nationale⁴
 Compétition d'envergure régionale⁵

Nombre de participants attendus :

Profil des participants (jeunes ; adultes ; public féminin / masculin...) :

L'inscription des participants est-elle payante ?

oui non

Si oui, tarif(s) :

L'entrée aux spectateurs est-elle payante ?

oui non

Si oui, tarif(s) :

Autres financements sollicités et montants :

État : € Communes €
 Communauté de communes / agglomération € Région €

**Toute manifestation ayant bénéficié d'une aide du Département
devra faire apparaître le logo du Département
de la Nièvre sur ses supports de communication.**

Date et signature
de l'organisateur :

**Retrouvez ce formulaire
sur www.nievre.fr**

Les informations recueillies à l'aide de ce formulaire font l'objet d'un traitement et sont destinées au Conseil départemental dans le cadre de ses relations avec les acteurs culturels et sportifs du territoire. Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (RGPD et loi Informatique et Libertés modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou de portabilité des informations vous concernant. Dans ce cadre, votre demande doit être adressée, en justifiant de votre identité, par voie postale auprès de Mme la Déléguée à la Protection des données - Hôtel du Département - 58039 NEVERS Cedex, ou par courriel à l'adresse : protection-donnees@nievre.fr

¹Joindre la notification de la Fédération ²Joindre la notification de la Fédération ³Joindre la notification de la ligue/comité régional(e)

⁴Joindre la liste des équipes ou athlètes invités ou ayant participé à l'édition précédente

⁵Joindre la liste des équipes ou athlètes invités ou ayant participé à l'édition précédente